



AIDE À L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE

* Date de réception du dossier

* N° de dossier

DEMANDEUR :

Nom :

Prénom :

CO-DEMANDEUR :

Nom :

Prénom :

* Cadres réservés à la collectivité

IMPORTANT

Ces informations permettront l'instruction de votre demande. **La réponse à la totalité des questions est obligatoire (pages 3 à 6).**

Nous vous rappelons que l'aide versée par la commune de Vire Normandie n'est pas automatique. **Elle est attribuée aux ménages répondant aux critères d'éligibilité définis par délibération n°13 du Conseil Municipal en date du 24 juillet 2020 et inscrits page 7 de ce formulaire, dans la limite des crédits disponibles.**

Les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt de la demande de subvention.

A l'issue de l'instruction de votre demande, la commune de Vire Normandie vous informera par courrier de la recevabilité de votre dossier :

- En cas d'irrecevabilité, aucune subvention vous sera versée et un courrier de rejet vous sera envoyé,
- Pour les dossiers recevables mais incomplets, un courrier attestant la réception du dossier incomplet sera envoyé avec mention des pièces manquantes à fournir,
- Pour les dossiers recevables et complets, après passage en commission, un courrier validant l'attribution de l'aide sera alors envoyé.

En cas de non-respect des prescriptions mentionnées dans l'arrêté (Permis de construire) autorisant la réalisation des travaux, la subvention octroyée sera annulée.

Enfin, il est rappelé que la subvention est versée à l'achèvement de l'opération :

- La subvention est versée sur présentation de la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT), du certificat de respect de la RE 2020 et d'une copie de l'acte d'acquisition du terrain.

Une visite de terrain est généralement effectuée par la collectivité afin de s'assurer de la conformité des travaux.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE OU LES DEMANDEURS**DEMANDEUR**

Nom : Prénom :

Date de naissance : / / Lieu de naissance :

Adresse du domicile actuel :

Code postal : Commune :

Téléphone : Email :

Profession : Nom de l'employeur :

Adresse de l'employeur :

CO-DEMANDEUR

Nom : Prénom :

Date de naissance : / / Lieu de naissance :

Adresse du domicile actuel :

Code postal : Commune :

Téléphone : Email :

Profession : Nom de l'employeur :

Adresse de l'employeur :

STATUT D'OCCUPATION ACTUEL DU OU DES ACQUÉREURS☐ Locataire du parc privé☐ Locataire du parc social public☐ Vit chez ses parents☐ Autres (préciser) :**SITUATION FAMILIALE**☐ Célibataire☐ Pacsés☐ Mariés☐ Union libre☐ Séparé(e)☐ Divorcé(e)☐ Veuf(ve)

Nombre de personnes à charge :

Commune de Vire Normandie

SITUATION DE L'OPÉRATION

Type d'opération : ☐ Construction d'une maison individuelle

Adresse de l'opération :
.....

Code postal : Commune :

Taille du logement (surface habitable en m²) :
.....

Typologie :

- ☐ T1 – studio
- ☐ T2 – 1 séjour + 1 chambre
- ☐ T3 – 1 séjour + 2 chambres
- ☐ T4 – 1 séjour + 3 chambres
- ☐ T5 et plus

Superficie du terrain en m² :
.....

Coordonnées du constructeur *ou maître d'œuvre réalisant l'opération* :
.....

PLAN DE FINANCEMENT

Organisme prêteur : Coût du terrain seul :

Coût du logement : Coût de l'opération (terrain + logement) :

Autres frais (préciser) : Coût total de l'opération TTC :*

** [Comprenant le coût du terrain, de la construction du logement ou du bien en accession, les honoraires de négociation, les frais d'assurance dommage ouvrage, taxes afférentes à la construction, les coûts d'aménagement et de viabilisation du terrain et les honoraires afférents].*

FINANCEMENT DE L'OPÉRATION

	TTC
Prêt principal	€
Type de prêt :	
Durée de l'emprunt :ans	
Autres prêts	€
Apport personnel	€
Aide de Vire Normandie demandée	☐ 2000 €
Autre aide ou subvention	€
Montant total des financements	€

ENGAGEMENT DU OU DES DEMANDEURS

Toute décision d'octroi de la subvention acquise sur la base de renseignements erronés ou de déclarations frauduleuses entraînera l'annulation de l'aide voire son remboursement. Tout dossier incomplet ou raturé sera retourné.

Tout dossier qui ne respecterait pas les prescriptions inscrites dans l'arrêté autorisant la réalisation des travaux (permis de construire) donnera lieu à l'annulation systématique de l'aide.

Les dossiers éligibles à l'octroi de cette subvention doivent remplir les conditions précisées dans le règlement.

LE (LES) SOUSSIGNÉ(S)

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

(co)-demandeurs, certifie(nt) l'exactitude de tous les renseignements indiqués dans la présente demande.

Date : / /

Signature du (des) demandeur(s) précédée de la mention « Lu et approuvé »

PIÈCES À FOURNIR (AU DÉPÔT DE LA DEMANDE)

- ☐ Formulaire de demande complété et signé par le(s) demandeur(s),
- ☐ Copie du compromis de vente du terrain ou attestation notariée (faisant apparaître le ou les noms des futurs acquéreurs, la désignation du bien avec une précision sur la superficie du terrain, le prix de vente),
- ☐ Livret de famille ou photocopie du certificat de PACS ou photocopie d'une pièce d'identité pour les personnes seules,
- ☐ Copie des 2 derniers avis d'imposition du ou des futurs acquéreurs complétés le cas échéant par celui des personnes destinées à occuper le logement à titre de résidence principale,
- ☐ Relevé d'identité bancaire (RIB) du demandeur,
- ☐ Photocopie de l'autorisation d'urbanisme (arrêté d'autorisation du permis de construire).

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

L'aide s'adresse aux ménages ayant un projet d'accession d'une résidence principale sur le territoire de la commune de Vire Normandie.

OPÉRATIONS AIDÉES

Construction individuelle située dans des opérations de maîtrise d'ouvrage publique (terrains vendus par les collectivités) en zone U ou 1AU du PLU, en respectant des critères de densité, définis ci-dessous :

Communes	Superficie maximale du terrain
Vire	600 m ²
Saint-Germain-de-Tallevende, Vaudry	800 m ²
Roullours, Coulonces, Truttemer-le-Grand, Truttemer-le-petit, Maisoncelles-la-Jourdan	1000 m ²

CONDITIONS

- Occuper le logement à titre de résidence principale,
- Réglementation environnementale : respecter la réglementation environnementale (RE 2020).
- Le montant des ressources du ménage devra être inférieur ou égal aux plafonds de ressources déterminés par la réglementation relative au Prêt à Taux Zéro (PTZ).

MONTANT DE L'AIDE

Le montant de l'aide communale s'élève à 2000 €.

CONTACTS

Intercom de la Vire au Noireau
Service Aménagement et Habitat
20 Rue d'Aignaux
Vire
14500 VIRE NORMANDIE
Tél. : 02 31 66 43 90
hrenouf@vireaunoireau.fr

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

Date de réception du dossier :

.....

Montant de l'aide	Passage en Commission du / /
☐ 2000 €	☐ Dossier validé ☐ Dossier refusé Motif du refus :

Cachet et signature de la commune de Vire Normandie.

Commune de Vire Normandie